

RUES PARTAGÉES

SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC

ZONE 30 km/h

Association des propriétaires de Southière-sur-le-Lac

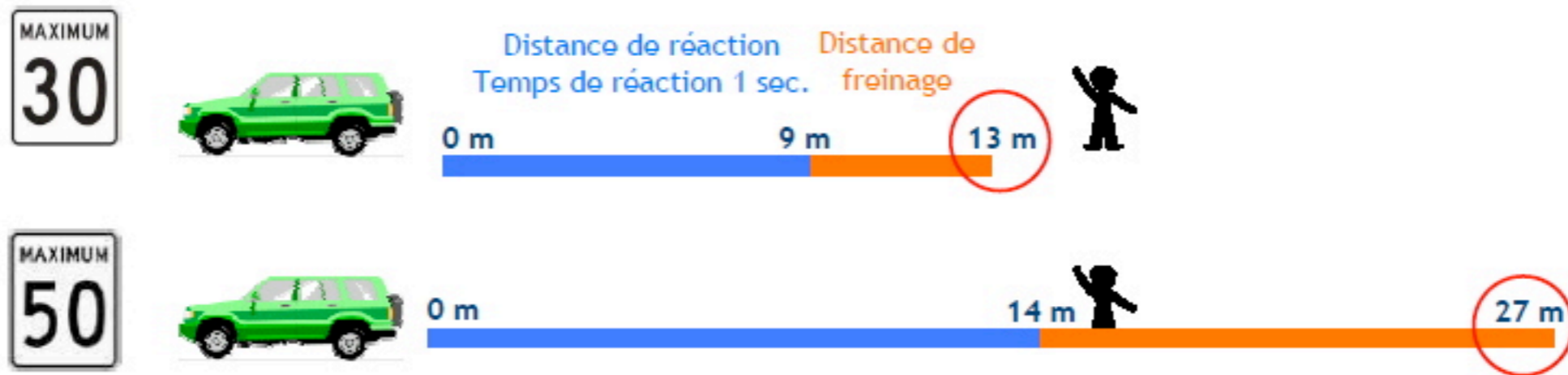
On ne veut pas

- Être inquiets en marchant sur la rue
- Interdire l'accès à la rue aux enfants
- Des trottoirs en béton
- La ségrégation des piétons, cyclistes et automobilistes
- La division de la communauté entre le bas à 30 km/h et le haut à 50 km/h

Zone 30

Avantages d'une zone 30

- ◆ Distance de freinage de 27 m à 13 m
- ◆ La probabilité de décès de 60 % à 10 %
- ◆ Les décibels de 72 à 66 dBA



Les haies de cèdre cachent les enfants qui peuvent se lancer sur la rue en tout temps

On conduit trop vite

« nous les résidents de Southière »

Rue	Véhicules/jour	Vitesse centile 85 *	Sens
de la Plage	339	52 km/h	montant
	317	53,4 km/h	descente
des Ormes	158	49,4 km/h	montant
	103	53,3 km/h	descente
du Parc	363	62 km/h	montant
	338	56,7 km/h	descente

* 85% des automobilistes conduisent à cette vitesse ou moins

Le problème: l'aménagement des rues

- Les rues du bas sont contraignantes: intersections, petites sections, visibilité réduite, étroitesse
- Les descentes incitent à la vitesse: sections longues et larges, visibilité élargie

Réduction de vitesse

Pour obtenir la ZONE 30, le comptage au 85% doit diminuer à 40 km/h

Rue	Vitesse centile 85	Sens
de la Plage	-12 km/h	montant
	-13,4 km/h	descente
des Ormes	-9,4 km/h	montant
	-13,3 km/h	descente
du Parc	-22 km/h	montant
	-16,7 km/h	descente

Les moyens

- Le plan de communication
- L'aménagement réducteur de vitesse
- La signalisation ZONE 30
- Le contrôle de la vitesse

Le plan de communication

Un investissement de l'APS



RUES PARTAGÉES

SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC

ZONE 30 km/h

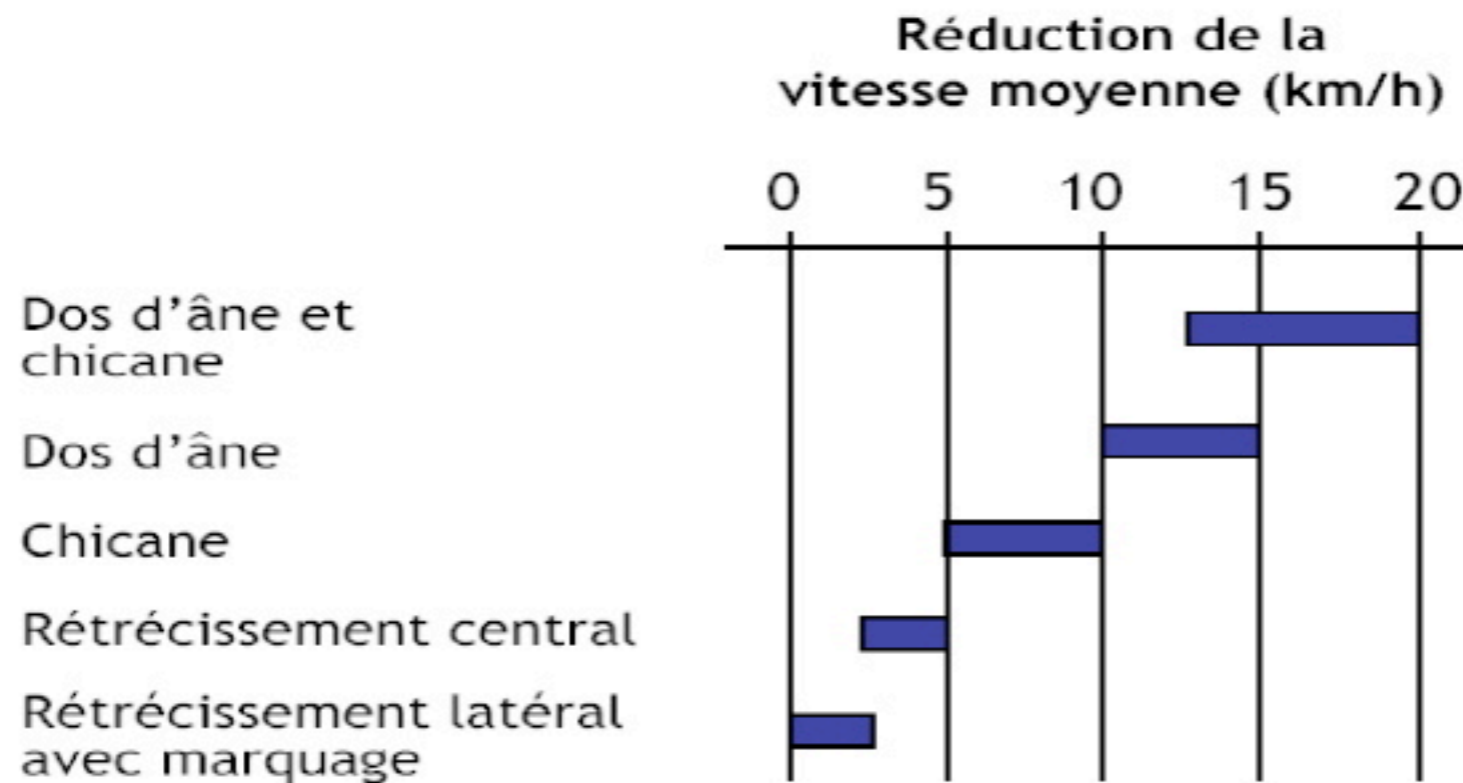
Association des propriétaires de Southière-sur-le-Lac

- Des panneaux **RUES PARTAGÉES** sur les propriétés de l'APS
- Des collants sur les bacs à déchets
- Un rappel dans les communications de l'APS (lettres, web, événements...)

Les aménagements réducteurs de vitesse

Un investissement de la Ville de Magog

Efficacité des mesures d'apaisement de la circulation



Le dos d'âne allongé



- Le plus efficace
- Le meilleur rapport qualité/prix
- Un impact minime lorsque les normes sont respectées

La signalisation ZONE 30

- Le point d'arrivée
- Dépend de l'atteinte de l'objectif du 85e percentile à 40 km/h
- Vérification par comptage de vitesse

Contrôle de la vitesse

- Collaboration du service de la police
- Signalisation des cas problématiques

En conclusion...

- La reconnaissance formelle des rues partagées entre piétons, cyclistes et automobilistes
- Un aménagement réducteur de vitesse sur les 3 descentes
- Une signalisation ZONE 30 pour l'ensemble de southière-sur-le-Lac

Une première étape

- Adopter une résolution pour s'engager dans la réalisation du projet de **RUES PARTAGÉES**



RUES PARTAGÉES

SOUTHIÈRE-SUR-LE-LAC

ZONE 30 km/h

Association des propriétaires de Southière-sur-le-Lac